

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

## Assemblée annuelle 2022 31 mai, de 11 h 30 à 13 h (heure du Québec / UTC -4)

## Par vidéoconférence

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 31 mai 2021
- 3. Rapport d'activités :
  - 3.1. Rapport de la présidente
  - 3.2. Rapport de la directrice générale
  - 3.3. Rapport des président(e)s des Conseils consultatifs
  - 3.4. Rapport de la présidente du Cercle des directrices et directeurs de soins
- 4. Rapport du trésorier :
  - 4.1. Présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2021
  - 4.2. Élection de la firme d'auditeur indépendant pour l'exercice 2022
- 5. Dossiers en cours
- 6. Autres sujets
- 7. Période d'échange et de questions
- 8. Clôture de l'assemblée